



MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Pierre-
les-Becquets**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité

QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS SE TIENDRA MARDI 21 DÉCEMBRE 2021 À 19 HEURES par visioconférence et sera publiée dès le lendemain dans le site Internet. (Selon les nouvelles directives de la Santé publique du 14 décembre 2021).

ORDRE DU JOUR

1. RECEUILLEMENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
- 3.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
4. PÉRIODE DE QUESTIONS (seulement sur le budget)
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets,
Ce 14 décembre 2021.



Martine Lafond, directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le quatorzième jour du mois de décembre deux mille vingt et un, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et bureau de poste.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14 décembre 2021.



Martine Lafond, directrice générale et
greffière-trésorière